

Marseille, le 9 Juin 2025
N° 2325 /ARM/EMA/EMZD MRS/SCSOUT/J-INFRA/NP

Le général de corps d'Armée Thierry LAVAL
Commandant de la zone terre Sud

à

Monsieur le Maire
Ville de Font-Romeu-Odeillo-Via

OBJET : Avis du ministère des Armées sur la demande PA 066 124 25 00002

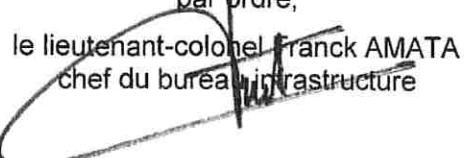
REFERENCES : a) consultation des personnes publiques du 22/05/2025.
b) avis technique de l'USID de Carcassonne du 27/05/2025.
c) article D5131-12 du code de la Défense.

Par courrier de référence (a), vous avez sollicité le ministère des Armées afin qu'il émette un avis sur la demande de remplacement du télésiège de la Calme Nord, présentée par la SAS ALTISERVICE.

L'instruction du dossier par nos services techniques compétents (b) ne fait apparaître aucune interférence avec les activités des Armées sur l'aire de ce projet situé au Lieu-dit "Les Airelles" sur la commune de Font-Romeu-Odeillo-Via.

En conséquence et dans le cadre de ses prérogatives (c), le commandant de la zone terre Sud, représentant du Ministre auprès des services déconcentrés de l'État et des collectivités territoriales pour les questions d'urbanisme, émet un avis sans objection à la réalisation de ce projet.

par ordre,
le lieutenant-colonel Franck AMATA
chef du bureau infrastructure



LISTE DE DIFFUSION

DESTINATAIRE :

- Ville de Font-Romeu-Odeillo-Via

COPIES :

- USID de Carcassonne
- Archives.